

ELECTIONS AUX CONSEILS DES ECOLES 2023 - 2024

CALENDRIER

Rentrée scolaire	le 4 septembre 2023
Réunion préalable à l'élection	dans les 15 jours qui suivent la rentrée scolaire
Etablissement liste électorale	le 22 septembre 2023 minuit
Dépôt des listes de candidatures (au bureau des élections)	le 2 octobre 2023 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	le 4 octobre 2023 minuit
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	le 6 octobre 2023 minuit
Date du scrutin	le 13 octobre 2023
Transmission des résultats le jour même du scrutin	
Tirage au sort 1 ^{er} degré	dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats
Contestations sur la validité des opérations électorales	5 jours à compter de la proclamation des résultats